Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

BDC • La réalisation des opérations préalables à la fabrication d'une orthèse ou d'une prothèse simple

Produire - Réaliser

Conduite, réglage d'équipements industriels

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- *L'Opérateur orthoprothésiste doit identifier, vérifier comprendre et analyser l'ensemble des documents techniques nécessaires à la réalisation d'une prothèse ou orthèse simple afin que la chronologie et l'enchainement des opérations puissent être réalisés méthodiquement et en conformité avec les exigences de production.*
  Il doit également s'assurer de l'identification, la vérification et la préparation des outils, outillages, équipements, consommables, nécessaires à la réalisation des opérations.
  Il doit mettre en place et conserver son poste de travail dans un état d'ordre et de propreté.
  Par ailleurs il applique rigoureusement les instructions liées à son activité professionnelle, le cas échéant il renseigne le suivi des opérations qu'il réalise sur son poste de travail.
  Il assure ses activités en utilisant les équipements de protection individuelle nécessaires

COMPÉTENCES

- Préparer l'enchainement des opérations de fabrication
- Fabriquer un positif (moule)

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0259)
État : Active
RNCP : RNCP39350

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion